

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
CANTON D'ALBENS
COMMUNE DE SAINT OURS**

CONSEIL MUNICIPAL

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU 07 AOUT 2007**

RENCONTRE AVEC LES PARENTS D'ELEVES

Le Conseil Municipal a reçu les représentants de parents d'élèves de la commune qui avaient souhaité être rencontrés au sujet de la cantine scolaire de SAINT-OURS.

CONVENTION POINTS D'ARRET DES TRANSPORTS DE PERSONNES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de convention à conclure avec le Conseil Général de la Savoie. Celle-ci a pour objet de répertorier les points d'arrêts des lignes de transports départementaux (lignes régulières et / ou lignes de ramassage scolaire), sur le territoire de la commune et de définir qui en est le maître d'ouvrage, qui en assure la police, ainsi que les conditions dans lesquelles ils sont éventuellement modifiés, sécurisés et entretenus.

TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

Monsieur le Maire informe les conseillers que le nombre d'agents susceptibles de bénéficier d'un avancement de grade est désormais conditionné par la détermination d'un taux de promotion. Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante après avis du Comité Technique Paritaire.

Le Conseil Municipal décide que **100 %** de l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement pourront être proposés au titre de l'avancement de grade.

EMPLOIS

Le Conseil Municipal décide de créer :

- Un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe, personne concernée : Melle DIE Sylvie
- Un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, personne concernée : Mme Denise ABONDANCE

PRIX DU REPAS SERVI A LA CANTINE : ANNEE 2007/2008

Le Conseil Municipal décide de reporter à la prochaine réunion la décision sur le prix du repas servi à la cantine pour l'année 2007/2008.

DECISION MODIFICATIVE

Décision modificative n°1 au budget communal

Il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants.

Augmentation des dépenses :

C/ 2313-1003 Eglise : + 46 306 €

Diminution des dépenses :

C / 2313-1001 Groupe scolaire : - 46 306 €

QUESTIONS DIVERSES :

- **Travaux église**

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à la prolongation des délais de réalisation des travaux pour la restauration de l'église, des grilles de protection ainsi que la location d'une cabine sanitaire autonome ont été nécessaires.

- **Remerciement**

Courrier de remerciement de Thérèse SIMONDIN pour la réception qui a été organisée lors de son départ.

Vu pour être affiché le 22 août 2007, conformément aux prescriptions de l'article L.121.17 du Code des Communes.

A Saint-Ours, le 22 août 2007

LE MAIRE